

# Vivre à FYÉ



Vivre à Fyé



## BULLETIN MUNICIPAL 2022



## ... NOS JOIES ...



## Les Naissances

- ▶ **Eloïse NEVEU**  
née le 22 janvier 2022
- ▶ **Lyron GRANGER**  
né le 22 mars 2022
- ▶ **Victoire CARRÉ**  
née le 26 juin 2022
- ▶ **Adès LEPINAY**  
née le 30 juin 2022
- ▶ **Alma DUFOUR**  
née le 30 juin 2022



## Les Mariages



- ▶ **Jennifer CHERRUAULT et Aurélien PLARD**  
le 21 mai 2022
- ▶ **Aurélien MARCHAND et Jean-Marc DELUGEARD**  
le 4 juin 2022

## ... NOS PEINES ...



## Les Décès

- ▶ **Raymond LEFEVRE** le 31 décembre 2021
- ▶ **Françoise TORRESANI** le 3 janvier 2022
- ▶ **Caroline COLOMBERT** le 26 janvier 2022
- ▶ **Gérard GRANGER** le 6 mars 2022
- ▶ **Andrée PLUMAS** le 21 mars 2022
- ▶ **Marie-Thérèse BRÉCHAUD** le 31 mars 2022
- ▶ **Yves FOUQUET** le 22 avril 2022
- ▶ **Georges BRÉCHAUD** le 17 juin 2022
- ▶ **Bruno BLONDEAU** le 30 juin 2022
- ▶ **Béatrice SOUTY** le 10 novembre 2022

## Sommaire

L'état civil .....	2	Les associations sportives .....	24
Le mot du Maire .....	3	L'annuaire des artisans et commerçants ...	25
L'histoire d'une rue .....	4	Fernand Chatelain .....	26
La fibre optique .....	5	Les Gîtes .....	27
Les maisons fissurées .....	6	La Maison de Santé .....	28
Le Chemin des Garennes .....	7	Le citron .....	29
Le SIVOS, l'APE .....	8 à 11	La recette de cuisine .....	30
Les salles communales .....	12	Les jeux .....	31
Le cimetière .....	13	Le recensement .....	32
Les commémorations .....	14 à 15	Les déchetteries .....	33
Les événements de la commune ...	16 à 17	France Services .....	34 à 35
La station d'épuration .....	18 à 19	Les infos pratiques .....	36
Les associations culturelles .....	20 à 23		



C'est par l'intermédiaire de ce mot et avec beaucoup de sincérité que je vous présente, ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux pour 2023. Que vous puissiez partager des moments de bonheur et fraternité avec tous ceux qui vous sont chers.

L'année 2022 aura été malgré les contraintes sanitaires, les contraintes énergétiques et la guerre en Ukraine une année bien remplie. Je remercie l'ensemble du personnel communal et l'ensemble du Conseil Municipal qui ont su répondre présents dans les différentes missions et commissions dans lesquelles ils s'étaient engagés.

Notre commune vit aussi chaque jour, grâce à l'activité de ses habitants, entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs et le personnel de santé. Ce sont des employeurs pour nos administrés. C'est grâce à eux et à vous que notre commune reste accueillante et attractive.

Je n'oublie pas non plus, nos nombreuses associations et remercie les présidentes, présidents et les bénévoles pour leur dynamisme à gérer les événements qui nous permettent de bien vivre ensemble.

Notre école comprise dans le groupement scolaire fait partie aussi de cette vie active et ce grâce aux enseignants qui sont aux petits soins pour nos enfants et je les remercie vivement.

Parlons un peu du bilan de cette année écoulée, nous avons réalisé un certain nombre de projets qui améliorent le quotidien de chacun et de notre environnement.

Ainsi :

- ▶ La voirie et l'éclairage public du Chemin des Garennes.
- ▶ L'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et de l'éclairage public route du cimetière et dans le centre bourg.
- ▶ La fin des travaux de la station d'épuration et la mise en route définitive de tous les bassins en mars 2022.

Enfin, le déploiement de la fibre optique est désormais terminé à Fyé. Place désormais à la **fibre** permettant d'avoir accès à l'**internet** avec un **très haut débit**. Pour en bénéficier, il conviendra que chaque foyer intéressé contracte un **abonnement** auprès d'un **fournisseur d'accès internet (FAI)**.

**Pour 2023 :**

- ▶ Dès la fin de l'année 2022, les travaux de voirie route du cimetière seront réalisés.
- ▶ Les travaux de voirie du centre bourg seront réalisés au deuxième trimestre.
- ▶ Les travaux d'aménagement et la création du lotissement de la rue de La Croix des Buis débiteront au premier semestre.
- ▶ Dès le retour des demandes de subventions régionales, nous mettrons en œuvre une modernisation de plus de 40 points lumineux de l'éclairage public de la commune.

Au nom de l'équipe municipale, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une très belle année 2023, qu'elle soit synonyme de santé, d'amour et de prospérité.

*Jean-Pierre FRIMONT*

## « La Cour des Tisserands »



### D'où vient le métier de tisserands ?

A l'origine, ce sont les femmes qui lavaient la laine et la faisaient sécher pour la battre et en retirer la poussière. La laine était, par la suite, filée.

Les fileuses assemblaient les fibres et les torsadaient. Et pour finir, elles travaillaient sur un métier à tisser pour tendre les fils, puis les croiser pour former un angle droit.

Dans les campagnes françaises, les tisserands étaient très présents jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Ils créaient des tissus et réalisaient des étoffes de coton, de laine, de soie, de chanvre ou de lin.

### Développement du métier de tisserands

C'est en Artois, en Picardie et en Normandie, que les ateliers de tissage étaient les plus nombreux au XIX<sup>e</sup> siècle. C'était des métiers simples avec lesquels on tissait la toile de chanvre ou de lin pour faire les draps et les tissus destinés aux couturières. Il fallait attendre quatre années pour devenir propriétaire d'un métier à tisser.

A la tête de son propre matériel, le tisserand avait alors le droit de travailler pour honorer les commandes des habitants du village. Il lui arrivait de se déplacer à domicile pour travailler sur place.

### La Cour des Tisserands à Fyé

C'est au XIX<sup>e</sup> siècle, que fut créée la Cour des Tisserands. Cette cour porte le nom de l'activité principale de Fyé à cette époque.

Le métier de tisserands est transmis de père en fils. Ces anciennes maisons de tisserands comprenaient une cave semi-enterrée, dans laquelle est installé le métier à tisser. Les fils devaient être humides pour être travaillés.

En 1830, il n'y avait pas plus de 230 métiers à tisser pour 1750 habitants.



*Cour des Tisserands en 2022*

## La fibre optique pour mon domicile



### Comment se déroule l'installation de la fibre optique dans une maison ?

Raccorder son domicile, c'est connecter le point de branchement du réseau situé sur la voie

publique au point de branchement de votre logement. Les délais de raccordement sont variables selon le type de raccordement (aérien, souterrain, immeuble) qu'il faudra effectuer. Ces travaux peuvent prendre plusieurs mois selon les besoins : conventionnement, autorisations administratives, besoin de matériels spécifiques, etc...

En moyenne, de la contractualisation avec l'opérateur jusqu'à la fin de votre raccordement, **vous devez compter entre 16 et 26 jours ouvrés** (ces délais peuvent varier si des travaux sont à prévoir).

### Tester son éligibilité

Connectez-vous sur le site Internet : [www.lafibrearrivechezvous.fr](http://www.lafibrearrivechezvous.fr)

**Rubrique :** la fibre optique pour mon domicile/je teste l'éligibilité de mon adresse.

Renseigner votre adresse pour savoir si le raccordement est possible.



### Choisir son opérateur

Prenez contact avec le FAI (fournisseur d'accès Internet). La liste des opérateurs est disponible sur le site Internet : [www.lafibrearrivechezvous.fr](http://www.lafibrearrivechezvous.fr)

**Rubrique :** le projet/les opérateurs de service Internet.

Une fois l'abonnement validé, l'opérateur effectuera le raccordement du domicile.



Raccorder son domicile, c'est **connecter le point de branchement optique (PBO) du réseau situé sur la voie publique (généralement dans la rue) à la prise terminale optique (PTO) qui sera installée à l'intérieur de votre logement.**



Le câble reliant la PTO au PBO, de 5 mm de diamètre environ, empruntera **le même passage que le câble cuivre du réseau téléphonique existant actuellement.**

### Intervention du technicien

Avant l'intervention du technicien anticiper au mieux le cheminement de la fibre (élagage des arbres, réparation d'une conduite souterraine, l'installation de gaine...) jusqu'à l'endroit de l'habitation où sera installé la box.



Le jour de l'intervention si des travaux supplémentaires doivent être réalisés le technicien l'indiquera avant de fixer un nouveau rendez-vous.

À la fin de l'installation un compte-rendu d'intervention est signé.

### La fibre est là !

Après l'activation de la ligne par le FAI, il n'y a plus qu'à brancher les équipements fournis par ce dernier pour bénéficier d'une connexion ultrarapide !



### Ce qu'il faut savoir :

Les phénomènes de mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols, survenus pendant l'été 2016 (du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre) ont été classé « catastrophe naturelle » certifié par l'arrêté du 25 juillet 2017, paru au journal officiel du 1<sup>er</sup> septembre 2017.

Depuis, suite aux sécheresses de ces dernières années causant des mouvements de terrains, de nombreuses maisons individuelles se fissurent. Cette catastrophe touche le département de la Sarthe et ce phénomène s'amplifie sur tout le territoire, 58 départements sont concernés.



### Quelles démarches entreprendre si votre habitation est fissurée ?

**Dans un premier temps**, se renseigner auprès de la mairie pour se faire connaître afin d'évaluer le nombre de maisons concernées. Si plusieurs cas se confirment sur la commune celle-ci introduira une demande en reconnaissance de catastrophe naturelle auprès de la préfecture. Elle pourra faire l'objet d'un arrêté interministériel publié au Journal Officiel déclarant l'état de catastrophe naturelle.

Avant toutes démarches, s'assurer que les maisons concernées fissurées ont été réalisées avec les mêmes principes constructifs, il est probable que les fissures soit liées à un mouvement de terrain causé par la sécheresse.

Si votre habitation est la seule à avoir ce problème, il est plus probable que l'origine des fissures soit la structure (fondation présentant un défaut de construction).

### Le type de fissures :

Il existe plusieurs types de fissures :

- **Les microfissures** sont petites (0,2 mm) souvent liées à l'**humidité**.
- **Les fissures** sont de tailles (0,2 à 2 mm) peuvent être liées à un mouvement de terrain dû à la sécheresse.

### Dans un deuxième temps après la parution de l'arrêté interministériel au Journal Officiel et seulement après cette parution,

les personnes sinistrées doivent faire une déclaration de sinistre à leur assurance par tous les moyens : téléphone, mail, internet ou courrier.



La Mairie préconise la lettre avec accusé de réception au plus tard dans les 10 jours après la parution de l'arrêté. Il faut envoyer à l'assurance les documents nécessaires ainsi que le décret ministériel pour l'indemnisation. Afin de confirmer les dommages, elle enverra un expert qui peut être amené à demander d'effectuer une étude de sol (portance du sol).

**Pour info :** La reconnaissance de catastrophe naturelle est une chose, mais ensuite arrive la question de la prise en charge par les assurances. Et bien souvent, les experts de ces assurances estiment que les fissures ne sont pas liées à la sécheresse qui fait se rétracter les argiles dans les sols, provoquant des mouvements de terrain sous les fondations. Les sinistrés se retrouvent alors démunis... Et c'est pourquoi la Mairie de Fyé a adhéré à l'Association des communes de La Sarthe pour les maisons fissurées (ACSMF.72) afin de défendre les intérêts des sinistrés.

## Travaux Chemin des Garennes

Commencé en 2019, les travaux du Chemin des Garennes sont enfin terminés. La voirie avec l'éclairage public a été réalisée au premier trimestre 2022 et tous les travaux sont terminés depuis mai 2022.

Le décompte final des prestations est le suivant :

- ▶ Travaux d'assainissement : **72 600 € HT**
- ▶ Travaux de voirie : **95 700 € HT**
- ▶ Enfouissement des réseaux par le département : **48 000 € HT** à charge de la commune qui représente 30 % des travaux et les 70 % restant à la charge du conseil départemental.
- ▶ Éclairage public réalisé par CITEOS : **8 670 € HT.**



Le coût total de l'opération est de **224 970 € HT.**

Les subventions obtenues auprès de l'état et du département sont de **41 000 €.**

Un des objectifs du mandat du conseil municipal était la rénovation du Chemin des Garennes. C'est chose faite. Il est souhaitable que les règles de conduite (limitation 30 km/h) sur ce chemin soient respectées dans l'avenir.

## Le SIVOS

### Son histoire :

**1980-1981** ➡ rapprochement des écoles entre les communes de BETHON et OISSEAU-LE-PETIT (Entente pédagogique et non regroupement pédagogique).

Béthon n'était doté que d'une classe unique de 6 niveaux.

La classe enfantine a été transférée à OISSEAU-LE-PETIT.

Cette entente fonctionna 6 ans et à éviter une fermeture de classe.

**1986-1987** ➡ regroupement pédagogique créé entre les communes de BERUS, BETHON et CHERISAY, ce qui représentait : 2 classes à Bérus, 1 classe à Béthon et 1 classe à Chérisay.

La restauration scolaire et la garderie étaient communales.

**1997** ➡ extension du regroupement pédagogique aux communes de FYÉ et OISSEAU-LE-PETIT : SIVOS du RPI du ROSAY NORD.

FYÉ avait 4 classes (dont une fermeture de classe envisagée), et OISSEAU-LE-PETIT avait elle aussi 4 classes, soit au total avec les autres communes 11 classes.

### Maintenant :

4 classes à OISSEAU-LE-PETIT et 5 classes à FYÉ.



École de Fyé

### Présidence du Sivos :

Monsieur RERAT (maire de BETHON) était à l'initiative du RPI en 1986, et à l'extension en 1997.

1986 à 2014 ➡ Monsieur RERAT assura la présidence du SIVOS.

2014 à 2020 ➡ Monsieur HUREAU Jean-Louis.

Depuis 2020 ➡ Madame LELIEVRE Nadine.

### Informations diverses :

Le SIVOS se substitue aux communes dans le cadre du transfert de la compétence scolaire. Le SIVOS est régi par un budget.

**Le budget du SIVOS s'équilibre en fonctionnement en 2022 à 274 476.28 € et 21 017.81 € en investissement.**

Le SIVOS finance ce qui est nécessaire au fonctionnement des écoles (fournitures scolaires, produits d'entretien et petits équipements divers, internet, téléphone, etc...) et assure aussi le fonctionnement du secrétariat, les transports en car pour les activités piscines, participe aussi aux classes de découvertes (classe de mer, classe de neige), **les frais de personnel, qui représentent à eux seul 52.70 % du budget (6 agents)**, mais également, les équipements plus importants (investissement) : ordinateurs, mobilier scolaire, équipements pédagogiques...

Le SIVOS participe forfaitairement annuellement (montant décidé lors d'une réunion du comité syndical) aux frais de consommation d'eau, d'électricité des communes de FYÉ et OISSEAU-LE-PETIT, pour les deux sites scolaires et cantines, ainsi que pour le ménage des classes.

Les recettes du SIVOS sont essentiellement :

► La participation des communes, soit pour 2022 : 800 € par élèves (ex : pour chaque

enfant de la commune de FYÉ scolarisé sur le RPI, la commune verse 800 € au SIVOS).

▶ Une aide financière de 40 % à 60 % environ de l'État pour les contrats aidés (contrat à durée limitée non renouvelable de 12 mois environ).

Les bâtiments faisant partie du patrimoine des communes, celles-ci continuent à en assurer l'entretien, la construction ou le réaménagement.

## Restauration scolaire :



Cantine de Oisseau-le-Petit

La compétence « restauration scolaire » est intégrée au SIVOS depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, qui a pour objet, la gestion et le fonctionnement de la restauration scolaire et la gestion du personnel.

**Le budget SIVOS « restauration scolaire », s'équilibre en fonctionnement en 2022 à 151 402.68 € et 7 343.80 € en investissement.**

Le SIVOS finance ce qui est nécessaire au bon fonctionnement des deux restaurants scolaires (alimentation, produits d'entretien, vêtements de travail, etc...), **les frais de personnel représentent à eux seul 66.57 % du budget (7 agents).**

Les recettes du SIVOS « restauration scolaire » sont :

▶ Les factures « parents » qui correspondent aux repas de leurs enfants.

▶ La participation des communes du RPI qui alloue au SIVOS 2.50 € par repas et par enfant domiciliés sur leur commune et qui mangent à la cantine.

▶ Une aide financière de 40 à 60 % environ de l'État pour les contrats aidés (contrat à durée limitée non renouvelable de 12 mois environ).

## Le SIVOS en 2022

### Sivos :

▶ Septembre 2022 : rentrée scolaire avec 196 enfants sur les deux sites (à la date de ce jour, le chiffre n'est peut-être plus exactement le même).

▶ Le SIVOS a fini de compléter le « poste numérique des écoles » par l'achat d'ordinateurs portables, de tablettes numériques, de vidéoprojecteur..., pour un montant total à charge du SIVOS de 5 650 €, car il y a une subvention de l'État pour un montant 12 850 €.

### Sivos restauration scolaire :



Table de tri

Il est réalisé sur place environ 180 repas tous les jours pour les deux cantines.

Le repas se déroule en 2 services pour les deux sites, et est encadré par 5 agents

(là aussi pour les deux sites). Ces personnes assurent le service, le soutien aux enfants et la surveillance sur la cour le temps avant et après repas.

Comme pour le poste numérique, le SIVOS a déposé un dossier pour pouvoir bénéficier d'une subvention de l'État, afin de remplacer du matériel usagé, acheter une table de tri, ce qui permet aux enfants de séparer leurs déchets alimentaires (restes) et le plastique (pot de yaourt...).

Le dossier a été retenu et nous a apporté une subvention de 6 843.80 €.

### Préoccupation :

A l'heure actuelle, comme tous à chacun, le SIVOS subi les différentes hausses

(alimentation, charge du personnel...) et va probablement être contraint à revoir l'organisation (non remplacement en cas d'arrêt de travail de courte durée d'un agent), négocier les prix auprès des fournisseurs.

### Remerciements :

Par ces temps un peu plus compliqués qu'habituellement, je tiens à remercier toutes les personnes investies dans ce SIVOS (mairie, enseignants, enfants, parents...) et plus particulièrement tout le personnel qu'il soit scolaire ou cantine, secrétaire.

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE A TOUS.

*Nadine LELIEVRE*



## L'ape

Mesdames, Messieurs

Permettez-nous de nous présenter, **l'APE Les Lutins...**

Nous sommes l'association des parents d'élèves des écoles de Fyé et de Oisseau-le-Petit. Notre but est d'organiser plusieurs animations de ventes et de festivités tout au long de l'année scolaire, afin de récolter des fonds.

C'est grâce à la mobilisation de nos membres et des parents que nous arrivons à faire perdurer notre association. Nous tenions vivement à remercier tous nos membres, venus en nombre lors de notre dernière assemblée générale. Nous ne cacherons pas notre joie de voir (ou revoir) un tel élan pour continuer à faire vivre notre association. La crise sanitaire n'ayant pas aidée à recruter pendant plusieurs mois, nous avons peur pour les mois à venir.

Cette association est très importante dans la vie scolaire car elle finance les sorties scolaires de fin d'année, le goûter et les cadeaux de Noël pour chacune des classes et aussi une grosse partie de la classe de neige. Soulignons que nous sommes une des rares écoles à pouvoir offrir aux enfants l'opportunité de partir une semaine en classe de neige. Nous en profitons pour remercier l'équipe enseignante qui organise cet événement.

Dès que le planning des événements de l'année sera fixé, nous le communiqueront par le biais de la mairie et des élèves, les prochaines dates à retenir, comme celle du prochain loto, de la fête des écoles ou toutes les autres actions que nous allons organiser.

Nous vous disons à très bientôt et nous vous souhaitons une très belle année 2023.

*L'équipe des Lutins*

## Classe de découverte pour les enfants du RPI du Rosay Nord



Les enfants de CM1 et CM2 du RPI du Rosay Nord partent tous les deux ans en classe de neige, généralement à ALBIEZ-MONTROND dans les Alpes sur le territoire de la Maurienne.

Ce séjour est d'environ une semaine, où les enfants associent l'enseignement, le ski, la neige et les visites.

Ils sont accueillis dans un centre où se retrouvent différentes écoles.

Les enfants sont accompagnés de leurs enseignantes et de parents accompagnateurs.

En début de l'année 2022, une classe de neige était prévue, mais à cause de la pandémie, l'inspection de l'Académie n'a pas autorisé ce séjour.

Pour ne pas pénaliser les élèves de CM2 qui sont maintenant partis au collège, une classe de mer a été organisée en juin.

### Financement de la classe de neige :

#### ► PRÉVOIR UN BUDGET PRÉVISIONNEL :

**Il y a donc des dépenses :** l'hébergement, la participation financière pour les accompagnants, le transport (très souvent SNCF), les navettes en car sur place, les sorties sur place, les soirées (contes) et les divers achats (achat de DVD pour enregistrer le séjour, insignes, timbres...).

**Il y a des recettes :** la participation : des familles d'environ 250 €, de l'association des

parents d'élèves les Lutins, qui donne très souvent 100 € par enfant, la participation des communes qui est environ de 140 € par enfant de leur commune qui sont concernés par ce séjour, et le SIVOS.

Ce projet est élaboré par l'équipe enseignante, et pour cette année, le coût prévisionnel de cette classe de neige sera entre 33 000 € et 34 000 € (les chiffres ne sont pas encore fixés) pour 58 élèves.



Je tiens à remercier l'association des parents d'élèves Les Lutins qui est importante dans la vie scolaire car elle finance beaucoup de choses pour les enfants (sorties scolaires de fin d'année, goûter de Noël, classe de neige...), les maires et leur conseil municipal pour également leur participation financière, les entreprises sponsors qui veulent bien « donner quelques euros » pour les enfants, l'équipe enseignante, les parents et la secrétaire du SIVOS car ce séjour demande beaucoup d'administratif.

MERCI A TOUS.

*Nadine LELIEVRE*

## Tarifs pour les locations des salles communales

### ► Prix de la salle polyvalente :

ÉVÈNEMENTS	Particuliers, Entreprises Associations hors commune	Associations de la commune
<b>Vin d'honneur</b> (Maximum 4 h)	60 €	10 €
<b>Salle sans cuisine</b> (Week-end)	320 €	10 €
<b>Salle avec cuisine</b> (Week-end)	380 €	10 €
<b>Salle sans cuisine</b> (Lundi, mardi, mercredi et jeudi, hors période scolaire)	170 €	10 €
<b>Salle avec cuisine</b> (Lundi, mardi, mercredi et jeudi, hors période scolaire)	190 €	10 €

**Caution de garantie :**  
500 € sous forme de deux chèques de 250 €

**Tarif réveillon du 31 décembre :**  
650 €

### ► Prix de la salle du presbytère :

ÉVÈNEMENTS	Particuliers, Entreprises Associations hors commune	Associations de la commune
Vin d'honneur	50 €	Gratuit
Salle (week-end)	150 €	Gratuit
Réunion (hors période scolaire)	50 €	Gratuit

**Caution de garantie :**  
300 € sous forme de deux chèques de 150 €

**Tarif réveillon du 31 décembre :**  
250 €



Salle polyvalente



Salle du presbytère

### ► Sobriété énergétique :

La crise énergétique nous pousse à revoir nos habitudes pour sortir de la dépendance aux énergies carbonées. Dans ce contexte, l'hiver sonne comme un défi.

**La sobriété énergétique**, ce sont **des efforts collectifs**, proportionnés et raisonnables pour faire la chasse au gaspillage d'énergie.

**Des gestes simples et efficaces au quotidien :** je baisse, j'éteins, je décale.

La réussite de ce défi dépend maintenant de la responsabilité de chacun d'entre nous.

## Le cimetière de Fyé



*Aménagement de nouvelles allées dans le cimetière*



## Les commémorations



### ► Cérémonie du 8 mai



*Commémoration à l'église avec dépôt de gerbe*



*En route, défilé vers le cimetière*



*Hommage « aux morts »*



*La minute de silence*

### ► Cérémonie du 11 novembre



*Au monument de la 2<sup>ème</sup> DB*



*A l'église*



*Au cimetière*



*Les doyens présents à l'honneur au repas avec les élus  
Madame Madeleine RONDEAU, 91 ans  
Monsieur Claude HALTER, 91 ans*

## ► Cérémonie de la libération du 11 août, un parcours historique de la route LECLERC



Monument départemental de la 2<sup>ème</sup> DB sur la RD 338



Dépôt de gerbe par Mme LEBARBENCHON, Maire de Saint-Martin-de-Varreville



◀ Plaque commémorative de Geneviève HOBEY



Neveu et Filleul de Geneviève HOBEY ►



Carré militaire au cimetière de Fyé devant la tombe où reposent 15 soldats de la 2<sup>ème</sup> DB



Monsieur le Maire, Jean-Pierre FRIMONT et Monsieur Michel HONORE, Président des AFN de Fyé



Monsieur le Maire, Jean-Pierre FRIMONT et Christophe BAYARD, Président de l'association « Vive la résistance »



Décoration de Monsieur Jean-Louis LATOUCHE 1<sup>er</sup> adjoint au Maire en qualité d'interlocuteur de « Vive la résistance » et « Les amis de la route Leclerc »



Médaille offerte à la commune



## Les vœux du Maire

Les vœux du Maire 2023 se dérouleront **le vendredi 6 janvier à 19h00** à la salle polyvalente.

## Fleurissement de notre commune

**RENDEZ-VOUS**

**LUNDI 1<sup>er</sup> MAI 2023**

**PLACE DE**

**LA MAIRIE pour notre traditionnel MARCHÉ AUX FLEURS.**



Comme tous les ans, nous fleurissons notre commune, mais malheureusement cette année, le résultat n'a pas été à la hauteur de nos espérances, car nous avons dû arrêter les arrosages suite à l'épisode de sécheresse.



Nous avons choisi de mettre plus particulièrement des fleurs de couleurs jaune et bleu (autour du monument aux morts à l'église, aux portes du cimetière, le parterre au sol le long du lavoir et le fleurissement au jardin d'art brut Fernand Chatelain), car nous voulions avoir une pensée pour le peuple Ukrainien dont les couleurs du drapeau sont bleu et jaune.



Un hôtel à insectes réalisé par Monsieur TAURIN (artisan), a été installé à la sortie du parking de la Mairie.

**Hôtel à insectes ou nichoir à insectes :**

C'est un dispositif qui vise à faciliter la survie

des insectes. On peut y trouver des morceaux de cagettes cassées, du bois, de la paille, des pommes de pins...

L'hôtel doit être positionné de préférence au soleil, dos au vent et orienté Sud.

La construction de ces structures permet de sensibiliser le public à l'importance de la biodiversité.

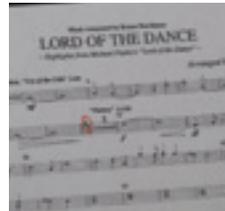
**Merci à l'équipe du fleurissement :**

**Yves, Michèle, Monsieur TAURIN et Nadine**

## Concert de l'école de musique

Concert de fin de stage de l'école de Musique de danse et théâtre dirigé par Laurent Beunache du 17 au 21 mai 2022 à la salle polyvalente de Fyé.

Une audition cuivre qui regroupe les élèves adultes et enfants de différents niveaux en présence de leurs professeurs.



## 14 juillet 2022

Le comité des fêtes étant endormi et la commune ne pouvant le réveiller, celle-ci a pris l'initiative de faire la retraite aux flambeaux, avec comme point de départ le parking de la mairie, où tous ensemble accompagné de l'Harmonie municipale de FYÉ, nous sommes rendus au stade où nous attendaient les artificiers pour assister au spectacle pyrotechnique du 14 juillet riche en couleur et en scintillements.



**Rendez-vous vendredi 14 juillet 2023 !!!**

## La fête des voisins

Organisée par la municipalité, la fête des voisins s'est déroulée dans une ambiance festive le vendredi 27 mai avec le concours de l'harmonie de Fyé.

Pour animer cette manifestation, les musiciens ont joué en plusieurs endroits de la commune.



De nouveaux morceaux du répertoire interprétés par les musiciens de l'harmonie ont été très appréciés par le public.

## Exposition de Lego à Fyé

Présenté par Frédéric Simon et l'association Brique Mulsanne, le dimanche 23 octobre 2022.

Panier pique-nique et bonne humeur étaient au rendez-vous.

A l'année prochaine, venez nous rejoindre pour partager un bon moment de convivialité !!!



Toujours autant de succès pour cette exposition qui ravit petits et grands.

## Fête de la Musique du dimanche 19 juin 2022

Organisé par l'orchestre de l'harmonie de Fyé, le concert prévu en plein air sur le terrain de l'Ardillé a eu finalement lieu à la salle polyvalente en raison d'une alerte météo.





## La station d'épuration

**L'ancienne station : 1974 – 2020 = 46 ans** de bons et loyaux services avec vers la fin des signes de faiblesse importants. Il fallait donc réagir et agir pour reconstruire une nouvelle station d'épuration aux normes actuelles.

### Ce nouveau projet étape par étape :

#### ▶ 7 juillet 2003

> Les communes de Oisseau-le-Petit et de Fyé créent un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) avec pour objectif de réaliser une nouvelle station d'épuration.



▶ **27 mars 2006** > Le SIVU envisage la création d'une seule station en filtres plantés sur Fyé.

**Le coût prévisionnel est de 1 675 000 HT.**

▶ **2009** > le SIVU décide de construire une station dans chaque commune.

#### ▶ 28 février 2011

> dissolution du SIVU. Chaque commune reprend la maîtrise d'ouvrage pour la construction de sa station.

#### ▶ 2012 - 2013

> la commune recherche un terrain pour construire une station à filtres plantés.



▶ **3 février 2014** > après recherche de terrain infructueuse, la décision est prise d'effectuer une station d'épuration de type boues activées de 1000 EH (équivalent/ habitant) à la place de la station existante.

▶ **10 mai 2016** > Appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre de la station, du séparatif des eaux pluviales avec les eaux usées sur la RD 338 ainsi que des bassins de rétention.

#### ▶ 12 juillet 2016

> choix de l'entreprise **DCI Environnement** pour la maîtrise d'œuvre pour un montant de **53 000 HT**.



▶ **2017 et 2018** > réalisation du séparatif des eaux pluviales et des eaux usées sur la RD 338 et des bassins de rétention.

**Coût total des travaux 722 000 HT**

> **421 000 HT** sur le budget assainissement et **301 000 HT** sur le budget de la commune (subvention de l'Agence de l'eau **194 055 €**) sur le budget de l'assainissement.

▶ **11 juillet 2019** > signature du marché des travaux de la station avec l'entreprise **WANGNER** après différentes études réalisées par **HYDRATOP** (loi sur l'eau, plan d'épandage etc...).

▶ **Janvier 2020** > début des travaux qui s'achèvera fin 2021 (retard du chantier suite à la crise sanitaire, liquidation d'une entreprise)

▶ **1<sup>er</sup> avril 2022** > **réception définitive** de la construction de la station d'épuration, **C'est un investissement total très important pour notre commune de 1 061 102 HT** malgré les aides accordées du Conseil Départemental de **115 000 €** et de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne de **597 720 €**.

**Nous pouvons être fiers d'avoir pu réaliser un équipement plus performant, plus silencieux, et presque inodore contribuant à une meilleure qualité de vie pour tous.**



## L'inauguration de la station d'épuration du 8 novembre 2022



Arrivée des invités



Coupure du ruban



Discours de Monsieur Le Maire,  
Jean-Pierre FRIMONT



Discours de Monsieur le Sous-Préfet  
et de Madame la Vice-Présidente  
Départementale



Les entreprises, les élus  
et les médias



Visite de la station

Au printemps 2023, la mairie réalisera une porte ouverte pour les habitants de Fyé un samedi. Cet événement sera précisé ultérieurement sur le site internet de la commune <https://www.commune-fye.fr> et par affichage dans les commerces locaux.

## Les Associations Culturelles

### ► Génération Mouvement Club de Fyé



*Les membres du Conseil d'Administration*

Diverses activités sont proposées aux adhérents du Club tous les 15 jours le jeudi de 14h00 à 18h00 :

- **Culturelles** : dictée, questions pour un après-midi.



*Dictée le 20 avril, 20 participants*



*Questions pour un après-midi, 28 participants*

- **Ludiques** : jeux de cartes (tarot, belote et 17) scrabble, rummikub.
- **Créatives** : couture, tricot, créations manuelles.



*Couture*



*Tricot*

- **Physiques** : marche tous les lundi à 14h00, pétanque, bowling, molkky.



*Journée de la forme du 15 juin, 128 participants*

- **Sorties - Voyages - Séjours ANCV** :



*Journée pique-nique à l'étang de Chérancé, 41 participants*

- **Le repas du club**



*Les doyens présents à l'honneur, 73 participants*



*L'assemblée Générale du 26 janvier avec la galette*



*Tenue du stand buvette par GM course vélo du 5 juin*

**Présidente : Chantale METVIER**

20, rue du Calvaire - 72130 Saint-Victeur

**Tél** : 02 43 97 38 31 - **Port** : 06 22 61 72 83

christian.metvier@sfr.fr

## Les Associations Culturelles

### ▶ AFN

Président : **Michel HONORE**

Tél : 02 43 33 40 93

### ▶ A O.F du Nord Sarthe

L'association des Organisateurs de Fêtes du Nord Sarthe existe depuis le 21 février 1982 ; elle regroupe une trentaine d'associations et gère un parc de matériel.

Présidente : **Josiane PIEL**

3 Chemin des Garennes - 72610 Fyé

Tél. : 02 33 32 04 38 ou 07 81 22 88 51

✉ [piel.luc@outlook.fr](mailto:piel.luc@outlook.fr)



### ▶ Association Loisirs et Nature en Sarthe

**Astronomie**, soirée d'observation du ciel, découverte des sciences de l'univers.

**Sorties nature**, basées sur la biodiversité, respect de l'environnement, sensibilisation sur l'écologie.

Président : **Monsieur Mikaël JOSSET**

la Sorie - 72610 Fyé

Tél : 07 81 31 01 24

✉ [accueil@web-radio-energie.fr](mailto:accueil@web-radio-energie.fr)

### ▶ Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes a pour but en liaison avec la Municipalité d'organiser des fêtes et des manifestations de qualité sur le territoire de la commune.



**Pour toutes informations, vous pouvez contacter la Présidente : Martine ALLANIC au 02 33 32 06 28 ou 06 37 49 73 39.**

### ▶ Couleurs Nord S'Art

Association d'Activités Artistiques et Plastiques : dessin, peinture, aquarelle, pastel, fusain  
Les cours sont donnés par **Véronique LESAGE**, diplômée de l'École Estienne de Paris.

• Le mercredi de 17h00 à 19h00 à la salle du Presbytère de Fyé. **Prochaine exposition de peinture du 24 février au 26 février 2023.**

Contacts : Président : **Françoise LIMARE**

Tél : 06 80 04 72 37

Professeur : **Véronique LESAGE**

Tél : 06 82 07 68 37

### ▶ Maison Familiale Rurale de Fyé

Formations en alternance :

**Santé - Social - Agriculture**

Directrice : **Nolwenn LE BOULANGER**

MFR : 6 rue du Rosay - 72610 Fyé

Tél : 02 33 26 81 29 - Fax : 02 33 32 88 49

web : [www.mfr-fye.fr](http://www.mfr-fye.fr)



La MFR de Fyé a fait sa rentrée avec 80 jeunes en formation par alternance de la 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> d'orientation au Baccalauréat Professionnel Service aux Personnes et Animation des Territoires sur 3 ans. La MFR de Fyé fête son 60<sup>ème</sup> anniversaire cette année. 60 ans au service des jeunes et des familles. Notre objectif est l'accompagnement de nos jeunes vers la réussite. Depuis trois ans, nous obtenons 100 % de réussite au Baccalauréat. La taille humaine de notre établissement et l'ouverture au monde et aux autres permettent à nos jeunes de trouver les conditions vers la réussite. Pour les projets, nos jeunes de la classe de Terminale s'envoleront pour un stage ERASMUS de trois semaines au Portugal en mars 2023. Les objectifs sont de découvrir les techniques professionnelles dans le domaine des services aux personnes, la culture et la langue et de quitter le cocon familial. La MFR accueille un service civique européen, Nikolina Kulesza, cette jeune polonaise accompagne nos jeunes sur les temps de vie résidentielle. Nos jeunes de la classe de Terminale qui préparent leur voyage avec la chargée de mission de la Maison de l'Europe. Pour nos jeunes de la classe de 3<sup>ème</sup>, l'ORIENTIBUS des Pays de La Loire fera un arrêt d'une journée à la MFR. A la découverte des métiers !



De nombreux projets sont également en cours sur notre territoire avec la réalisation des actions professionnelles par la classe de terminale. Les secondes professionnelles quant à elles se préparent à passer le SST (sauveteur secouriste du travail). N'hésitez pas à nous contacter **mfr.fye@mfr.asso.fr** si vous avez des questions. Nous serons heureux de pouvoir y répondre.

## Les Associations Culturelles



### ► Les 20 ans de Créatures compagnie

Une exposition qui fait voyager

Du 7 au 17 avril 2022, Hubert Jegat directeur artistique, metteur en scène, créateur et scénariste a pu nous faire découvrir un véritable voyage dans le temps.

Chaque jour un spectacle, une animation, des jeux nous ont enchantés en particulier un documentaire émouvant sur des visages et des figures réalisés par un groupe d'adultes en situation de handicap.

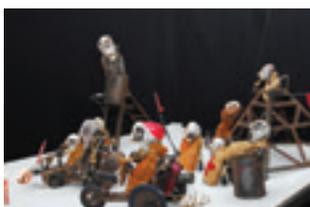


Les visites commentées et accessibles à tous ont fait revivre 20 années de spectacle dans un monde de contes, de marionnettes et de théâtre.



Avec un brin de nostalgie Hubert Jegat remonte le fil du temps pour nous parler de sa pièce « Pépé Polak » jouée plus de 200 fois en France et à l'étranger.

Un univers singulier des artistes de la compagnie créé depuis les années 2000.



Merci à vous de nous avoir permis de retourner en enfance et de nous avoir fait rêver !!!

## Les Associations Culturelles

### ► L'Harmonie de Fyé

#### André NICOLAS manie le tambour depuis 75 ans

Un bel hommage lui a été rendu le samedi 8 janvier 2022 par l'Harmonie de Fyé à l'occasion de ses 90 ans. Un disque d'or lui a été remis par ses amis musiciens.



#### Manifestations 2023 :

- Fête de la musique le dimanche 18 juin 2023
- Loto le samedi 25 novembre 2023



**Présidente : Marie Georges BATONNIER**

Tél. : 06 25 19 45 83

✉ [marie-georges.batonnier@orange.fr](mailto:marie-georges.batonnier@orange.fr)

**Chef de Musique : Jocelyn SOURGENS**

Tél : 07 67 12 58 84

✉ [sourgensj@gmail.com](mailto:sourgensj@gmail.com)

**Répétitions :** les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi du mois à 20h30, Maison des Associations de Fyé.

## Les Associations Sportives

### ► Association des chasseurs de Croix Pergeline

Gardes Particuliers

Contact : **G rard FLEURY**

9 Chemin des Garennes - 72610 Fy 

T l : 02 33 26 90 75

Port : 06 72 94 84 67

### ► Le Club cyclotouriste de Fy 

Saison « normale » (Ouf !) cette ann e, pour les cyclos de Fy .



Les sorties du samedi apr s-midi (rendez-vous   14 h   la mairie ) seront reconduites en 2023 ; Tous les



« niveaux » sont les bienvenus, ainsi que les V los   Assistance  lectrique (circuits de 25   40 km, en fonction de la forme des participants) Venez essayer... vous avez peu de chance d' tre d cus. Bonne humeur et convivialit  sont de mise !



Lors du week-end du patrimoine (17 et 18 septembre 2022), 22 cyclotouristes ont r pondu   l'appel des organisateurs du club. Pendant deux jours, ils ont p dal  dans le Perche Ornais, autour de Soligny-la-Trappe : 50 et 30 km de jolies balades, avec h bergement en chalets. Visite des Mus ales de Tourouvre et de l'abbaye de Soligny-la-Trappe.

### A notez sur vos agendas :

La 11 me  dition des Cols Sarthois, annul e en 2021 pour cause de pand mie, aura lieu le dimanche 18 Juin 2023.

3 circuits seront propos s (environ 50, 90 et 150 kms)

### Contacts :

**G rard COSME** au 02 43 33 10 75

**Thierry DUFOUR** au 02 33 32 04 38

### ► A.S. FY 

Pr sident :

**Abel DEGAUGUE**

T l : 06 29 51 97 99

Vice-Pr sident :

**Ren  COMPAGNON**

T l : 06 31 03 53 69

Vice-Pr sident :

**Michel PITOU**

T l : 06 26 31 79 75



### ► Tennis Club

Contact : s'adresser

  **Jean-Pierre FRIMONT**

Port : 06 84 11 57 02



## Liste des Artisans

- ▶ **Agenceur de véhicules**  
C. DUBOIS - 07.87.20.64.52
- ▶ **Cactus Auto**  
J. MARIE - 02.61.72.00.41
- ▶ **Électricité**  
S. LELIEVRE - 02.33.26.73.64
- ▶ **Ferronnerie d'art**  
J. SEIGNEURIE - 02.33.82.04.26
- ▶ **Maçonnerie Carrelage**  
J. BOYAUX - 02.33.26.72.85
- ▶ **Maçonnerie Carrelage**  
N. ROUSSEAU - 02.33.26.84.42
- ▶ **Menuiserie artisanale**  
M. BALLOT - 06.50.33.22.38
- ▶ **Menuiserie artisanale**  
P. TAURIN - 06.82.31.35.94
- ▶ **Plombier / Chauffagiste**  
C. LORTIE - 09.62.56.86.30
- ▶ **Restauration de VE / Construction VHC**  
MECA-FAST - 06.75.25.97.19
- ▶ **Sellerie / Tapisserie d'ameublement**  
V. LATOUCHE - 02.33.26.92.46
- ▶ **Terrassements M.T.P.**  
M. FRANCO - 02.33.82.64.36
- ▶ **Transports Guy BEHIER Sarl**  
Fax : 02.33.27.69.77 - 02.33.28.08.95
- ▶ **Travaux agricoles**  
J. DOUET - 02.33.26.81.41
- ▶ **Triage de semences**  
SAS SALMON-LEBATTEUX  
06.70.93.76.67 - 06.10.52.93.73
- ▶ **Triage de semences**  
Guillaume LAUNAY - 06.86.79.72.17

## Liste des Commerçants

- ▶ **Bar / Tabac / Jeux / PMU**  
« Le Monocle » M. et Mme JEANNE  
02.33.28.93.58
- ▶ **Boulangerie**  
M. et Mme RENAULT - 02.33.26.84.14
- ▶ **Coiffeur « Au salon de Jennifer »**  
J. LHUISSIER  
02.33.28.23.88 - 06.86.79.45.19
- ▶ **Institut de Beauté « Moment Cosy »**  
V. GAUDRE - 02.33.32.12.62
- ▶ **Garage auto / Tôlerie**  
PERDEREAU - TROUILLET  
02.33.26.81.73

## Autre

- ▶ **Office Notarial**  
HUVEY-GAUDRE-NOEL-DIMECH  
02.33.26.80.03

## Numéros utiles

- ▶ Gendarmerie de  
OISSEAU-LE-PETIT..... 02.33.26.80.17
- ▶ Pompiers ..... 18
- ▶ S.A.M.U..... 15
- ▶ Gendarmerie ..... 17
- ▶ École Primaire  
(5 Grande Rue)..... 02.33.26.98.65
- ▶ Garderie scolaire ..... 02.33.29.47.37
- ▶ SIVOS du Rosay Nord ..... 02.33.15.08.76
- ▶ Maison Familiale Rurale  
(6 rue de Rosay)..... 02.33.26.81.29
- ▶ Cantine Scolaire de FYÉ..... 02.33.26.28.94
- ▶ Cantine Scolaire  
de OISSEAU-LE-PETIT ..... 02.33.26.66.75
- ▶ Agence Postale Communale .. 02.33.26.81.15
- ▶ Assistante Sociale ..... 02 43 33 33 60
- ▶ L'abbé Gautier TERRAL,  
Paroisse de FYÉ ..... 02.43.97.21.28

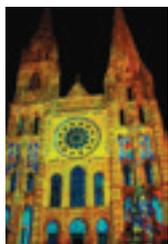


## Le Jardin d'Art Brut Fernand Chatelain

La saison 2022 (enfin ! ) est la première saison « normale », après ces deux années de pandémie.

Des records d'entrées ont été atteints avec 401 visiteurs (169 en 2018, 309 en 2019, 252 en 2020 et 136 en 2021).

En prélude à cette belle saison, le public avait été convié à un pot-lectures drolatiques. Diverses œuvres de Jacques Prévert, Jean-Louis Fournier, Roland Dubillard, ainsi que deux contes en « patois mainiot », agrémentées d'intermèdes musicaux, ont ravi la trentaine de spectateurs présents. Les bénévoles songent déjà au prochain spectacle, en mai 2023, encore plus festif et convivial...



Les guides ont pu participer à la sortie du 22 septembre à Chartres (Eure-et-Loir), annulée en 2021. Visite du musée d'Art Brut Picassiette, de la cathédrale et des illuminations nocturnes.

Un nouveau dépliant, modernisé et plus documenté vous attend sur le site du Jardin.



Les sculptures de Fernand Chatelain ont bénéficié de deux séries de rénovation par une entreprise de rénovation spécialisée dans les œuvres d'art, travaux pris en charge par la municipalité.



Nous renouvelons notre appel aux bonnes volontés pour rejoindre notre petit groupe de guides bénévoles... il vous en « coûtera » deux fois 3 h 30 par saison, et vos formations et accompagnements seront assurés par les « anciens ».



Le Jardin de Fernand a besoin de vous ! Merci pour votre engagement.

En dehors des dimanches et jours fériés (ouverture de 14h 30 à 18 h00) le site reste ouvert toute l'année, sur rendez-vous, pour tous les groupes qui en feront la demande.

### Contacts :

**Office de Tourisme des Alpes Mancelles** au 02 43 33 28 04

**François ROBERT**, président au 02 33 32 91 65 - 06 84 10 93 65

✉ [tahitibob72@wanadoo.fr](mailto:tahitibob72@wanadoo.fr)

## Écurie de propriétaires

### ▶ La Toque de Meslay

2, lieu-dit Meslay - 72610 Fyé

**Contact :** Aurélien Lafosse

Tél : **06 85 46 09 63 - 07 77 99 58 20**

✉ **aurelafosse@laposte.net**

GPS : Commune de Fyé, lieu-dit : Meslay



## Les Gîtes

### ▶ Le domaine de Meslay

2, lieu-dit Meslay - 72610 Fyé

Gîte de Groupe et de Séjour

**Contact :** Azéline BOUTELOUP

Tél / Fax : 02 43 34 44 60

06 13 01 83 22

✉ **gitedemeslay@gmail.com**



### ▶ Gîte de la Pommeraie

1 Impasse de la Pièce - 72610 Fyé

Pour 11 personnes :

4 chambres - 2 salles de bain - 3 WC

**Contact :** M. Mme ASHWORTH Hugh et Julie

67 Main Road Shavigton / Crewe CW 25 BU

CHESHIRE - ANGLETERRE

Tél M. : **00 44 12 70 65 27 07**

Tél Mme : **00 44 77 34 41 06 91**



## Ecole Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles

### ▶ 2 rue Abbé Lelièvre

72130 Fresnay-sur-Sarthe

Tél : 02 43 33 93 27 - Fax : 02 43 33 77 23

✉ **emdt@cchautesarthealpesmancelles.fr**

Directeur : Laurent RAMEAU-BEUNACHE

### ▶ Horaires secrétariat : ouvert uniquement sur rendez-vous (covid 19) :

mardi : 14h à 17h

Mercredi : 9h à 12h et 14h à 17h

Jeudi : 14h à 17h

### ▶ L'EMDT est fermée pendant les congés scolaires (sauf pendant la période d'inscription début juillet)

### ▶ Site de Fyé

**Maison des Associations**

**13 Grande Rue - 72610 Fyé**



## Office de Tourisme des Alpes Mancelles

### ▶ 19 rue du Docteur Riant 72130 Fresnay-sur-Sarthe

Tél : 02 43 33 28 04

✉ **ot.alpes-mancelles@wanadoo.fr**



### ▶ 14 Place de la Libération 72170 Beaumont-sur-Sarthe

Tél : 02 43 33 03 03

✉ **otbeaumontsursarthe@orange.fr**



**Https://www.tourisme-alpesmancelles.fr**



MAISON DE SANTÉ  
de la Haute Sarthe



hsm  
Haute Sarthe  
Alpes Mancelles

## La Maison de Santé de la Haute Sarthe

Annuaire des professionnels de santé :

- ▶ **Médecin Généraliste :**  
Docteur Alberto ECHEVARRIA VASQUEZ  
02 33 82 51 66  
*Secrétariat : du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00*
- ▶ **Médecin Généraliste :**  
Docteur Gaëlle LE NEN RUIZ  
09 54 61 49 57  
**Secrétariat pour rendez-vous :**  
*du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00  
et le samedi de 8h00 à 12h00*
- ▶ **Mésothérapie - Pressothérapie :**  
Docteur GODEL-SALEM Marc  
02 33 29 30 06
- ▶ **Cabinet Infirmiers :**  
Monsieur Christophe CHANUT  
02 33 26 07 90  
*Cabinet Infirmiers sur rendez-vous,  
permanence tous les lundis  
et jeudis de 6h45 à 7h15*
- ▶ **Masseurs Kinésithérapeutes :**
  - Madame Anne BOIZARD  
06 51 64 54 95
- Monsieur Cédric MITTON  
06 44 36 02 85
- ▶ **Sage-femme Libérale :**  
Madame Florence MORINEAU  
06 79 87 43 90 (Gynécologie-grossesse)
- ▶ **Diététicienne :**  
Madame Émilie BLOSSIER  
06 79 23 49 29
- ▶ **Pédicure Podologue :**  
Madame Isabelle RICHARD  
02 43 33 27 64
- ▶ **Psychothérapeute :**  
Madame Catherine RACHET  
06 88 57 82 61
- ▶ **Ostéopathe D.O :**  
Monsieur Julien LEVRARD  
02 33 82 51 66  
*Secrétariat : du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00*
- ▶ **Sophrologue :**  
Madame Émilie REY Y CORRAL  
06 27 11 47 83

## Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles

- ▶ 2 rue Abbé Lelièvre - 72130 Fresnay-sur-Sarthe  
Accueil du public :  
**Les lundi et vendredi de 9h00 à 12h00**  
**du mardi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00**  
**Tél: 02 43 34 34 59 - Fax : 02 43 33 77 23**  
Site : [www.cchautesarthealpesmancelles.fr](http://www.cchautesarthealpesmancelles.fr)

hsm  
Communauté de Communes  
Haute Sarthe  
Alpes Mancelles

## Le citron



Le citron est un agrume qui nous a démontré depuis des siècles ses bienfaits, notamment dans le domaine alimentaire, grâce à son goût si caractéristique de par son jus et son zeste.

Il existe cependant certains usages méconnus du citron, en voici 11 :

### 1 - Prévient les calculs rénaux

Boire régulièrement du jus de citron avec de l'eau augmentera la production de citrate, et aidera les reins à maintenir son équilibre acide-basique, pour ainsi prévenir l'apparition de calculs rénaux.



### 2 - Traite les infections de la gorge

Le jus de citron, nous l'avons vu, est un efficace antibactérien, et il peut agir sur les infections à la gorge. Faites un gargarisme de jus de citron mélangé à de l'eau

### 3 - Désinfecte les piqûres d'insectes

Trempez un bout de coton dans du jus de citron, puis placez-le sur la zone à désinfecter. La méthode sera immédiate et plus naturelle.

### 4 - Blanchit des ongles

L'acide citrique présente dans le citron agit sur les ongles en les renforçant et les blanchissant. Pour obtenir des ongles bien blanchis, pressez une moitié de citron dans un verre d'eau chaude. Trempez ensuite vos doigts dans le verre pendant 5 minutes, puis frottez vos ongles avec du zeste de citron



### 5 - Améliore l'hygiène bucco-dentaire

L'utilisation de citron pour la bouche permet de diminuer les douleurs dentaires et éviter les saignements de gencive. Il suffit de se rincer la bouche avec du jus de citron une fois par semaine.

### 6 - Rend l'haleine fraîche

Rincez votre bouche avec du jus de cet agrume, puis avalez la mixture pour retrouver une haleine fraîche. L'acide citrique va éliminer les bactéries responsables de la mauvaise haleine et rééquilibrer le niveau de pH de la bouche.

### 7 - Adoucit la peau du coude

Mélangez du jus de citron avec du bicarbonate de soude, appliquez-y sur vos coudes, rincez avec de l'eau citronnée, massez-les avec de l'huile d'olive, puis séchez-les. La manipulation rendra la peau plus claire et plus douce.



### 8 - Nettoie les planches à découper

Le citron agit comme un désinfectant, en éliminant germes et bactéries. Frotter une moitié de citron sur une planche sale et la rincer permettra d'éliminer toutes les bactéries et odeurs qui s'y étaient accumulées.

### 9 - Préserve la couleur du guacamole (avocat)

La propriété antioxydante du jus de citron empêche les plats de perdre leur couleur. Quelques gouttes de citron sur le guacamole vont permettre au plat de garder sa couleur. La méthode peut aussi s'appliquer aux tranches de pommes.

### 10 - Enlève les taches de vêtements

Aucune tache ne lui résiste ! Tremper une moitié de citron dans du bicarbonate de soude et la frotter contre les taches, elle les enlèvera immédiatement même les plus coriaces.



### 11 - Élimine les mites

Il existe une alternative aux boules à mites pour combattre ces insectes : enfoncez des clous de girofle dans un citron entier. Les clous de girofle se dessècheront et empêcheront les mites de se développer dans vos placards.

## Saint-Jacques au Noilly Prat et sa timbale de riz

### Ingrédients pour 2 personnes :

- 75 grammes de riz
- 8 Saint-Jacques sans corail
- 10 grammes de maïzena
- 50 ml de jus d'orange pur jus
- 50 ml de Noilly Prat
- 25 ml de lait
- 15 grammes de beurre
- 80 grammes de crème fraîche entière
- 1 petite pincée de piment de Cayenne



Faire cuire le riz 10 minutes.  
Une fois cuit y ajouter une noix de beurre, une pincée de sel et réserver.

Préparer le jus d'orange.  
Préparer la maïzena et y ajouter le lait.  
Préparer la crème fraîche.  
Dans une poêle, faire fondre le beurre, y déposer les Saint-Jacques à feu vif saler, poivrer, laisser saisir 30 secondes sur chaque face.  
À feu doux, verser le Noilly Prat, le faire flamber, verser le jus d'orange, mettre la pincée de piment de Cayenne. Mélanger le tout. Laisser cuire 1 minute sur chaque face. Réserver les Saint-Jacques dans un plat.  
Verser dans la poêle le mélange maïzena-lait, la crème fraîche, fouetter doucement et laisser épaissir, rectifier l'assaisonnement puis y déposer les Saint-Jacques, les enrober.  
Présenter la timbale de riz accompagnée des Saint-Jacques et déguster.

## 2 Cocktails Citronnés

### ▶ Sans alcool : POMME CITRON

- le jus d'une orange
- le jus d'un citron
- 5 cuillerées à soupe de sirop de menthe
- 1/4 de litre de jus de pomme
- quelques glaçons
- 2 tranches de pommes
- 1 feuille de menthe fraîche



Mélanger les jus de l'orange et du citron.  
Ajouter le jus de pomme et le sirop de menthe.  
Décorer avec tranches de pommes et feuille de menthe.

### ▶ Avec alcool : CAL-CITRON

- 60 ml de rhum
- 20 ml de « calvados »
- 20 ml de jus de citron
- 2 cuillères à café de sirop de canne
- 1 ou 2 tranches de pomme



Verser le tout dans un shaker sauf les tranches de pommes.  
Ajouter de la glace pilée.  
Bien secouer.  
Décorer avec la pomme.

*Avec ou sans alcool,  
ne pas oublier de déguster !!!*





X	P	T	R	W	M	T	R	W	E	R	C
B	U	X	E	M	K	U	H	P	U	W	G
F	S	N	I	T	U	L	D	P	Ç	P	V
J	Z	P	Y	E	E	N	I	M	E	H	C
N	U	I	T	M	J	O	A	N	M	N	W
W	M	S	E	R	U	S	S	U	A	H	C
R	B	N	V	Ç	Y	Ç	P	F	N	R	A
S	E	N	N	E	R	E	R	T	T	E	L
A	C	A	D	E	A	U	X	H	E	T	G
P	F	M	A	K	O	W	T	D	A	T	C
I	B	A	R	B	E	I	W	E	U	O	X
N	R	T	R	A	I	N	E	A	U	H	F

- |            |          |
|------------|----------|
| BARBE      | LUTINS   |
| CADEAUX    | MANTEAU  |
| CHAUSSURES | NUIT     |
| CHEMINEE   | RENNES   |
| HOTTE      | SAPIN    |
| LETTRE     | TRAINEAU |



Trace le chemin qui mènera le lutin jusqu'au Père Noël

## Infos pratiques

**Pour les demandes de passeport ou de carte d'identité :**

Se renseigner pour les formalités à la Mairie de Fresnay-sur-Sarthe

Sur rendez-vous **uniquement** au 02-43-97-23-75

**ou sur le site internet : [www.fresnaysarthe.fr](http://www.fresnaysarthe.fr)**

**Formalités administratives :****Les actes d'état-Civil sont délivrés à la Mairie gratuitement ;**

- ▶ Acte de Naissance
- ▶ Acte de Décès
- ▶ Acte de Mariage

**La Mairie se propose de vous aider à obtenir certains documents ou vous renseigner sur :**

- ▶ Les reconnaissances anticipées de paternité
- ▶ Les documents d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, ...)
- ▶ Les recherches cadastrales
- ▶ Le recensement citoyen obligatoire.

**Le recensement citoyen : tous concerné(s) à partir de 16 ans**

A partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons, vous devez effectuer en mairie votre recensement citoyen ou militaire : il vous permettra en particulier d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

**Le recensement citoyen : quels avantages ?**

Le recensement est une démarche citoyenne, qui s'inscrit dans le Parcours Citoyenneté et qui vous permet :

- ▶ D'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC),
- ▶ D'être inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales à vos 18 ans.

Ensuite, l'attestation de participation à la JDC, vous permet :

- ▶ D'accéder aux examens et concours d'État : CAP, Bac, permis de conduire
- ▶ De vous engager dans une forme de volontariat, militaire ou civil.

**Recensement citoyen : quels documents sont nécessaires ?**

- ▶ Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française),
- ▶ Un livret de famille.

## Déchetteries

Nouveaux horaires depuis le lundi 5 septembre 2022 :



Déchetteries de Saint-Ouen-de-Mimbré et Beaumont-sur-Sarthe :  
**Mardi - Mercredi - Vendredi - Samedi :**  
9h - 12h / 14h - 17h30



Déchetterie de Saint-Ouen-de-Mimbré



Déchetterie de Beaumont-sur-Sarthe

**Déchetterie d'Ancinnes / Bourg-le-Roi :**  
**Lundi et Jeudi : 9h - 12h / 14h - 17h30**  
**Vendredi : 14h - 17h30**

Dernier accès 10 minutes  
avant la fermeture (11h50 et 17h20).



Déchetterie d'Ancinnes / Bourg-le-Roi

## Distribution des sacs d'ordures ménagères

La distribution des sacs d'ordures ménagères aura lieu en mairie de Fyé aux horaires d'ouverture habituels **du samedi 3 décembre au vendredi 6 janvier 2023.**

- ▶ Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.
- ▶ Du mardi au vendredi de 9h à 12h.
- ▶ Les samedis 3 et 17 décembre de 9h à 11h30.



Sinon, les sacs sont mis à disposition à la Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles : 2 rue Abbé Lelièvre - 72130 Fresnay-sur-Sarthe - Tél : 02 43 34 34 59.

**Fermeture de la mairie du mercredi 21 au mercredi 28 décembre.**



**BESOIN D'AIDE POUR  
VOS DEMARCHES  
ADMINISTRATIVES ET NUMERIQUES ?**

Les agents France Services de la CCHSAM vous accompagnent



**3 lieux d'accueil sur le territoire  
FRESNAY SUR SARTHE  
BEAUMONT SUR SARTHE  
OISSEAU LE PETIT**



## LES PERMANENCES À ESPACE FRANCE SERVICES – Fresnay sur Sarthe

### Sur Rendez-Vous exclusivement

**France Services Fresnay sur Sarthe**

2 rue Abbé Le lièvre

02 43 33 33 99

[franceservices@cchautesarthealpesmancelles.fr](mailto:franceservices@cchautesarthealpesmancelles.fr)

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi : 9h à 12h30 et 13h45 à 17h

Mercredi : 9h à 12h30 et 13h45 à 18h30

## SALLE INFORMATIQUE

Vous avez accès à des postes informatiques en libre-service les mercredis de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

## ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE

**Centre social Georges Rouault**

Beaumont sur Sarthe

21 Av Division Leclerc

02 43 97 50 70

02 43 33 33 99

**Mardi**

9h à 12h30 et 13h30 à 17h

**Centre social de la Haute Sarthe**

Oisseau le Petit

15 rue des Champs Roux

02 33 82 19 20

02 43 33 33 99

**Jeudi**

13h30 à 17h



## MAIRIE

13 Grande rue - 72610 FYÉ - Tél. : 02.33.26.81.15  
E-mail : [mairie.fye@wanadoo.fr](mailto:mairie.fye@wanadoo.fr) - Site internet : [www.commune-fye.fr](http://www.commune-fye.fr)

### *Les horaires de la Mairie et de l'Agence Postale*

**Lundi** : de 9h à 12h et 14h à 17h30

**Du mardi au vendredi** : de 9h à 12h

**Samedi des semaines paires** : MAIRIE SEULEMENT de 9h à 11h30

**Agence Postale fermée le samedi**

### *Les permanences de la mairie les samedis ouverts en 2023 :*

**Samedi 14 et 28 janvier - Samedi 11 et 25 février - Samedi 11 et 25 mars**

**Samedi 8 et 22 avril - Samedi 6 et 20 mai - Samedi 3 et 17 juin**

**Samedi 1<sup>er</sup>, 15 et 29 juillet - Samedi 12 et 26 août - Samedi 9 et 23 septembre**

**Samedi 7 et 21 octobre - Samedi 4 et 18 novembre - Samedi 2, 16 et 30 décembre**

## MAIRE

**M. Jean-Pierre FRIMONT - « La Boubelière » - 72610 FYÉ**

### **Permanence du Maire :**

Tous les jours sur RDV sauf mercredi et samedi après-midi

**Comité de rédaction** : Jean-Pierre FRIMONT, Eveline FRIGO, Marie HAGUET, Nadine LELIEVRE,  
Carole RAVALET, Carine RENAULT, François ROBERT

**Conception, réalisation, impression** : IMP. AUFFRET-PLESSIX S.A.S. - MAMERS - Imprim'Vert